

# Programme de recherche Pour et Sur le Développement Régional en Bourgogne



## Compte-rendu du séminaire transversal

# Les Chemins de l'INNOVATION EN BOURGOGNE

18 février 2011, Dijon

*S'appuyant sur les contributions de chercheurs et d'acteurs proposées lors du séminaire "Les chemins de l'innovation", ce document cherche à dégager les invariants et les mécanismes en jeu dans les processus d'innovation.*

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication font fi des logiques de localisation des activités, soumettant les territoires à une forte concurrence entre eux. Pour "*rester dans la course*"<sup>1\*</sup>, les territoires doivent "*être les premiers*"<sup>1</sup>. L'innovation devient alors une nécessité, impactant fortement le fonctionnement des villes et des régions. Elle est le nouveau "*moteur du développement*"<sup>1</sup>.

Agriculture  
Territoires  
Innovation  
Développement

Dès lors, deux questions se posent : du point de vue des territoires, comment innover ? et, de celui des politiques de développement, comment accompagner l'innovation dans ces territoires ? Pour répondre à ces questions, il s'agit de mieux cerner l'innovation et les conditions nécessaires à son émergence et sa diffusion. Cependant, pour l'intervention publique, il ne suffit pas de maîtriser l'accompagnement de l'innovation, il faut savoir quelle innovation susciter pour induire le développement souhaité. Et cela est d'autant plus complexe qu'une même innovation, dans des contextes distincts, peut provoquer des effets socioéconomiques et cognitifs différenciés. Mieux décrypter les liens entre innovation et développement permet de fournir des pistes pour l'intervention.



\* Les renvois numérotés font référence aux communications d'où sont extraites les citations indexées en dernière page du document.



## L'innovation en pratique

**A l'aune de toute innovation, un élément en rupture fait basculer des pratiques dans une perspective incertaine, voire dans l'impasse. Un groupe se saisit du problème, se fixe des objectifs, inhérents à un référentiel de valeurs communes, et explore les possibles. Une fois la réponse trouvée et éprouvée, ils cherchent à convertir l'opinion à leur invention, devenant alors innovation (Schéma 1).**

### De l'incertitude à l'objectif

L'élément déclencheur, ou ensemble d'éléments, révèle une fragilité ou impose une nouvelle façon d'appréhender un problème récurrent. Les acteurs sont confrontés à une question nouvelle. Cet élément est souvent appréhendé à travers la notion de "contexte" : "contexte de crise" <sup>9</sup>, "contexte économique difficile" <sup>2</sup>, "contexte d'augmentation du coût de l'énergie" <sup>3</sup>. Il est le plus souvent exogène et non maîtrisable. Dès lors, innover se pose comme un moyen de s'y soustraire ("avoir une longueur d'avance" <sup>11</sup>) et d'"impulser des choses dans le système et donc le maîtriser" <sup>1</sup>.

Si la problématique révélée peut être perçue par l'ensemble des acteurs, seuls quelques uns s'en saisissent de manière nouvelle : il s'agit d'une personne convaincue "un rêve d'éleveur" <sup>9</sup>, de plusieurs personnes chacune concernée dans son quotidien "des généticiens travaillant sur la sélection variétale et des agronomes confrontés à des problèmes agronomiques, économiques et environnementaux" <sup>3</sup> ou d'un collectif déjà constitué "le GEDA, créé en 1984" <sup>2</sup>. Le problème à résoudre se pose alors comme un savant mélange entre l'occasion de faire valoir une conviction et la nécessité d'un changement face à des pratiques établies remises en cause. Les projets mettent en branle des collectifs : "association" (GEDA de la Tille, Association de la Plaine du Saulce,

Association AMDF), "union" (Union des Producteurs et Elaborateurs de Crémant de Bourgogne) ou encore "syndicat" (syndicat de défense de l'AOC Bœuf de Charolles).

Les pratiques jusqu'alors efficaces ne sont plus satisfaisantes : il faut "trouver autre chose" <sup>2</sup>. Le problème est alors traduit en objectif : l'ouverture à "la concurrence" <sup>9</sup> sur le marché de la viande est traduit en "faire [de notre viande] un produit d'excellence" <sup>9</sup> et "maintenir et démontrer un savoir faire spécifique" <sup>9</sup>; "la loi Grenelle impose une diminution des concentrations en nitrates" <sup>11</sup> devient "inscrire les agriculteurs dans des pratiques innovantes afin de diminuer les nitrates dans l'eau [avec un système qui fonctionne] sans compensation économique" <sup>11</sup>. Des choix, inhérents au collectif formé, sont réalisés poussant les projets à répondre à bien plus d'exigences que ne le nécessite la problématique initiale.

#### "Objectif sol": repenser des pratiques établies

Le GEDA de la Tille travaille sur des techniques de semis sous couvert. Cette technique repose sur trois principes : l'abandon total du travail du sol, la couverture permanente du sol, une rotation diversifiée. Une démarche en plusieurs étapes : l'intéressement de quelques membres du GEDA dans le cadre de la veille technologique effectuée et de formations, la constitution d'un réseau d'essai, une manifestation démonstrative "Objectif Sol", l'élargissement de l'expérimentation.

D'après l'intervention de Emmanuel Lavier <sup>2</sup>.

### L'autonomisation du collectif

Et, par "une opportunité et une conjonction d'acteurs" <sup>3</sup>, "de nouveaux collectifs se forment pour répondre à une problématique" <sup>3</sup>. Les agriculteurs vont chercher la chambre d'agriculture, les transformateurs les producteurs, les entreprises les élus, le public le privé, les producteurs les consommateurs, etc. Chacun va chercher les compétences et rôles nécessaires pour atteindre l'objectif fixé, créant de nouveaux partenariats. Le collectif peut mobiliser compétences et rôles selon différentes modes :

- ◇ en les intégrant au collectif porteur du projet : le collectif existe par et pour le projet et rassemble les acteurs nécessaires à sa réussite – c'est le cas de l'équipe-projet PROFILE ou de l'association AMDF ;
- ◇ en s'ouvrant à un réseau : le collectif initial tisse des liens avec d'autres acteurs nécessaires pour mener à bien le projet, appelés alors partenaires – c'est le cas du GEDA de la Tille ou encore de l'association de la Plaine du Saulce.



#### D'un "rêve d'éleveur" à une dynamique de filière

Le président du syndicat de défense de l'AOC Bœuf de Charolles revient sur les vingt années passées, depuis 1993, à démontrer la qualité et la typicité de la viande de bœuf de Charolles pour aboutir à l'obtention de l'appellation en 2011. Il explique comment la défense de ce produit est aussi le moyen d'une ambition de développement pour le territoire.

D'après l'intervention de Jean-François Ravault <sup>9</sup>.



Quelque soit la configuration du groupe ainsi formé, une certaine cohésion de ses membres doit être créée et entretenue : "si les acteurs partent dans des directions différentes, le projet est plombé" <sup>1</sup>. Les acteurs réunis sont animés par un objectif commun, formant le ciment de leur coopération. Toutefois, il faut compter avec des acteurs mus par des intérêts différents ("la satisfaction des intérêts particuliers de ses membres" <sup>5</sup>) et évoluant dans des univers distincts, avec des référentiels socioculturels variés. Pour former un groupe, collectif ou réseau, la constitution d'un langage commun et le partage de valeurs ne vont pas de soi et apparaissent primordiaux. Ces éléments méritent d'être pris en compte lors de la constitution du groupe comme clés de la pertinence et de la réussite du projet : par exemple, Autun Morvan Développement Formation a créé une proximité entre ses membres en sollicitant des élus professionnellement impliqués dans la formation professionnelle. Ainsi socioprofessionnels et élus peuvent se comprendre plus facilement.

## Un nouveau référentiel

L'innovation, par définition, consiste à dépasser les cadres et références connus, ne suffisant plus à résoudre les problèmes qui se posent. Commence alors un travail d'explorateur, de "pionnier" <sup>1,2</sup> sortant du cadre communément admis par le plus grand nombre.

Chaque projet innovant suppose une démarche d'exploration : observation "après un voyage d'étude" <sup>2</sup>, "expérimentation" <sup>3, 6, 11</sup>, "essai" <sup>2</sup>, "test" <sup>9</sup>. Ces expressions renvoient à des situations pour lesquelles il n'existe pas de référence : la démarche n'est pas stabilisée et on ne connaît pas l'aboutissement qui, parfois, n'est pas celui espéré : "les rendements ont été bien plus faibles que ceux attendus, ça n'a pas marché" <sup>11</sup>. Cependant, les projets innovants ne partent pas de zéro. Le plus souvent, il s'agit d'adapter un modèle existant dans un autre secteur par "imitation d'un système existant dans d'autres filières viticoles" <sup>4</sup> ou utilisé sur un autre territoire : "la technique existe mais pas en Europe" <sup>2</sup>. La prise en compte des spécificités territoriales s'avère alors déci-

sive : "c'est important de bien connaître le terrain" <sup>5</sup>. Technique ou organisationnelle, chaque innovation crée ainsi ses propres références, plus ou moins reproductibles selon le contexte territorial.

S'il apparaît comme un cheminement progressif, innover n'est pas anodin et signifie prendre des risques. Les innovateurs se heurtent à de nombreuses difficultés allant "d'un manque de crédibilité" <sup>2</sup> à l'exclusion des dispositifs de soutien des projets dits innovants. Il faut "convaincre" <sup>2, 3, 9, 11</sup> pour passer d'une position marginale avec une idée "difficile à faire passer" <sup>11</sup> à un projet "innovant mais aussi séduisant" <sup>1</sup>.

### Au cœur des compétences d'un territoire

De la fiche-action "Placer les hommes au cœur de l'économie" du contrat de Pays de l'Autunois Morvan, est née une association souhaitant "appréhender et servir le besoin en formation sur le territoire". Autun Morvan Développement Formation s'est constitué pour être un service de formation pour les entreprises du territoire. Ses objectifs : collecter et mutualiser les besoins en formation, valoriser les espaces de formation, diminuer les coûts des formations en simplifiant leur mise en œuvre, développer l'offre de formation sur le territoire et être un interlocuteur permanent auprès des acteurs régionaux de l'emploi et la formation.

D'après l'intervention d'Hubert Joby <sup>5</sup>.

L'interconnaissance et le réseau semblent être des éléments déterminants dans cette phase : le nouvel arrivant, peu connu du milieu, n'obtient pas de financement tant qu'il n'a pas fait ses preuves alors que celui familier du réseau local obtiendra la confiance de financeurs. La proximité géographique joue aussi un rôle : "plus les acteurs sont à la périphérie, moins leurs projets semblent en adéquation" <sup>8</sup>. Ainsi, les proximités cognitives et géographiques semblent déterminantes dans le processus de "labellisation" des initiatives innovantes ("l'innovation est un label" <sup>8</sup>).

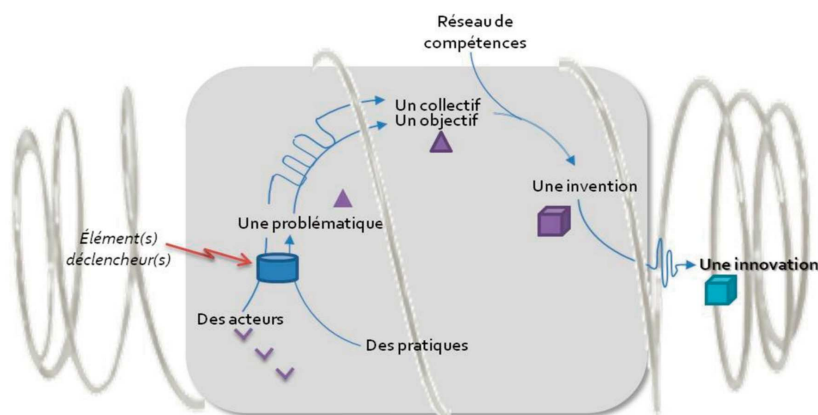


Schéma 1 : Le "métabolisme de l'innovation", au cœur de la chaîne du développement





## Lien entre innovation et développement

Dotée d'une connotation positive, l'innovation est souvent associée au progrès et donc, d'une certaine manière, au développement. On peut pourtant s'interroger sur ce lien entre innovation et développement : "est-il systématique ?" <sup>7</sup>, "de quel développement parle-t-on ? technologique, économique, social, durable ?" <sup>7</sup>, "à quelle échelle l'innovation produit-elle du développement ?" <sup>7</sup>

### Moteur ou déstabilisateur du développement

*L'innovation technique en soi ne produit pas grand-chose. A ses débuts, l'équipement informatique n'a eu qu'un faible impact sur l'efficacité du travail. Ce n'est qu'une fois le mode d'organisation du travail modifié que le matériel utilisé a décuplé la productivité du travail.*

D'après l'intervention de Francis Aubert <sup>14</sup>.

Au niveau des territoires, la déterritorialisation des activités provoque un "désordre apparent" <sup>1</sup>. Cette perte de repères est liée aux changements opérant dans la circulation de l'information : les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ces innovations ont transformé les modèles hiérarchiques territoriaux. On est passé d'un modèle hiérarchique classique à des relations transversales fonction de la capacité de chacun à prouver son utilité : "toutes les villes ne vont plus de soi dans le paysage économique d'un territoire" <sup>1</sup>. Les innovations technologiques dans le domaine de l'information et de la communication exacerbent ainsi la concurrence territoriale. Il est alors nécessaire "d'être le premier" <sup>1</sup> en innovant. Cette position permet de contribuer à choisir le modèle de développement qui anime le système : "si on innove, on participe à impulser des choses, sinon on les subit" <sup>1</sup>. Cependant, cette course à l'innovation est de plus en plus effrénée, intensifiant l'instabilité du développement économique des territoires : "l'accélération des

### Compétitivité, innovation et territoire

Le projet de recherche INNOFIL s'intéresse aux processus d'innovation dans le développement des entreprises et des filières agroalimentaires et apporte, notamment, des éléments pour mieux comprendre la démarche des filières AOC. La démarche de type AOC lie fortement l'innovation et le développement d'un territoire. Les entreprises proposant des produits sous signe de qualité, de type label ou AOC, sont bien plus innovantes qu'on ne le croit. L'analyse réalisée et exposée sur la filière AOC Crémant de Bourgogne apporte un point de vue spécifique sur une innovation par transposition d'un dispositif de sécurisation des approvisionnements. Une inspiration qui devient innovation par la rencontre et l'intégration des spécificités du territoire et des acteurs visés.

D'après l'intervention de Delphine Gallaud et Michel Martin <sup>4</sup>.

*cycles d'innovation entraîne un risque de décrochement des territoires de plus en plus grand" <sup>1</sup>. Si l'innovation peut être saisie comme une opportunité de développement économique et de maîtrise partielle du modèle de développement impulsé, elle est également facteur d'instabilité.*

Par ailleurs, innover c'est défier le cadre établi par le modèle de développement poursuivi. Ainsi, l'association de la Plaine du Saulce, en choisissant d'appréhender autrement la question récurrente de la protection de la ressource en eau, s'est heurtée à un modèle de développement ayant intégré l'agriculture biologique comme seule réponse aux problématiques de gestion de la qualité de l'eau. Au-delà, l'expérience mise en œuvre a révélé une contradiction dans le modèle de développement actuel : la volonté de développer la production d'énergies renouvelables, dont les agro-énergies, tout en conservant une priorité sur l'activité de production alimentaire.

### Questions de développement durable

La plaine du Saulce est un territoire de captage d'eau alimentant notamment l'agglomération d'Auxerre. L'association de la Plaine du Saulce est un espace de dialogue entre les deux territoires. Dans ce secteur de céréaliculture, atteindre l'objectif Grenelle de diminution des concentrations en nitrates dans l'eau n'est pas simple. L'association s'est lancée dans un projet de mise en place de cultures pérennes de switch grass pour, à la fois, alimenter un réseau de chauffage collectif dans un quartier d'Auxerre et assurer aux agriculteurs concernés une rentabilité économique.

D'après l'intervention de Xavier Antoine <sup>11</sup>.

Le lien entre développement et innovation apparaît ainsi complexe : source de développement d'une part, l'innovation peut, d'autre part, se heurter au modèle de développement en cours ou au contraire le mettre en difficulté. L'innovation semble outiller le développement autant que le contraindre. En effet, à la question: l'innovation produit-elle toujours du développement ? Bruno Lemery répond "non". Si le développement a besoin d'innovation, "toutes les innovations ne répondent pas à des besoins ou des attentes collectives".



## L'innovation comme stratégie de développement, quels moyens ?

*Le label Campus innovant, la constitution de la Plateforme d'Innovation Agro-Environnement, la perspective d'intégrer le réseau des dix pôles d'excellence nationaux, mais aussi la préfiguration d'une technopole de l'innovation à l'échelle régionale, ou encore, la volonté, dans la stratégie de développement agricole, d'une approche transversale des différentes filières agricoles via l'innovation, sont autant d'initiatives qui révèlent que la Bourgogne mise sur l'innovation comme moteur de sa stratégie de développement.*

D'après les interventions de Géraldine Harly et Jacques Rebillard.

Cependant, si l'innovation permet de se saisir d'opportunités, elle apparaît également comme un puissant moteur de mise en concurrence des territoires. La question du soutien par les politiques publiques des territoires dans leurs capacités d'innovation se pose alors. Le plus souvent, cela passe par l'établissement de programmes d'action proposant différentes mesures d'accompagnement. Au-delà des objectifs annoncés, le cadre d'éligibilité et les modalités spécifiques de mise en œuvre des soutiens représentent la véritable clé de sélection du genre d'innovation soutenue.

### Des protéagineux pour des systèmes de cultures innovants

Projet de recherche PSDR, PROFILE s'intéresse aux potentiels



et leviers du développement de la production et de l'utilisation des protéagineux dans le cadre d'une agriculture durable en Bourgogne. Les recherches apportent des données aussi variées et complémentaires que la sélection des variétés de pois et féveroles les plus adaptées aux climats de la Bourgogne, l'analyse des impacts environnementaux de l'insertion de protéagineux dans les rotations de culture ou encore la structuration d'une filière.

D'après les interventions de Gérard Duc et Marie-Sophie Petit <sup>3</sup>.

Le cadre d'intervention des politiques de soutien à l'innovation est souvent jugé comme *"trop contraignant"* <sup>5</sup> par les acteurs qui ne s'y retrouvent pas : *"même si l'on a l'habitude de lire et de s'intégrer à des appels à projet, le cadre des aides offertes [...] coupe beaucoup de développements de projet"* <sup>5</sup>. C'est ainsi que nombre de projets ne sont pas éligibles à des programmes de soutien de projets dits innovants. Les modalités d'intervention sont également en question. En effet, le système d'appel à projets se substitue largement au mode de demande de subvention classique de type "guichet".

Mais ce nouveau mode permet-il d'accompagner de manière plus adaptée l'innovation ? L'analyse de la manière dont s'intègre l'agriculture au dispositif de développement territorial "Pays" révèle des phénomènes d'exclu-

sion lorsque les porteurs de projets innovants ne sont pas intégrés dans le réseau d'interconnaissance local. Pour autant, le dispositif Pays est également considéré comme un *"cadre souple"* <sup>5</sup>, permettant de soutenir des projets qui ne seraient pas éligibles via d'autres politiques de soutien à l'innovation.



La mise en œuvre de mesures du programme de développement rural via le projet LEADER montre également des effets différenciés du mode "projet" dont les modes d'instruction permettent d'ouvrir un dialogue entre gestionnaires et collectivités locales, ce qui n'est pas le cas dans la mise en œuvre des mêmes soutiens via l'attribution de subventions classiques. Cependant, dans la majorité des cas, les projets aidés dans le cadre d'un appel à projets sont ceux d'acteurs déjà préexistants dans le paysage territorial, l'émergence de nouveaux collectifs semble plus difficile à appréhender.

### Les politiques de développement rural à la loupe

Le projet de recherche REGIAB analyse la politique de développement rural telle que définie dans le second pilier de la PAC et notamment les modes de mise en œuvre des mesures du programme et leurs effets. De nouvelles modalités d'intervention se renforcent, notamment via le programme LEADER, comme le fonctionnement par appel à projet, la concertation, l'établissement de partenariat public/privé ou encore l'évaluation. Le projet repère également, dans l'intervention publique, des objectifs nouveaux dans leur formulation : l'intégration de nouvelles cibles ou la dimension intersectorielle, qui appellent de nouvelles pratiques d'organisation institutionnelle avec notamment le renforcement du rôle de l'échelon régional.

D'après les interventions de Marielle Berriet-Sollic <sup>10</sup> et Pierre-Antoine Morand <sup>8</sup>.

### La question du débat :

REGIAB s'intéresse aux effets de la mise en œuvre de certaines mesures, non pas via des demandes de subventions classiques, mais via leur intégration dans des projets intersectoriels de type LEADER. Le programme LEADER apparaît apporter une plus valeur territoriale. Pour autant, ce mode d'intervention par "appel à projets" suscite-t-il l'innovation dans les territoires ?





## Entre moyen et objectif, entre pratique et stratégie

Dans la pratique, l'innovation n'est pas recherchée pour elle-même mais s'impose comme moyen *pour répondre à une problématique* : "un moyen et non un aboutissement"<sup>9</sup>, "l'innovation vient d'en bas"<sup>2</sup>. En revanche, du point de vue stratégique, l'innovation est un objectif en soi. En effet, elle est posée en tant que telle comme "nouveau défi de la politique agricole commune"<sup>10</sup> et est appuyée en tant que telle par les politiques publiques. L'innovation est alors présentée comme un objectif.

Ainsi, une tension est palpable entre l'innovation telle qu'on l'observe sur le terrain, comme moyen de répondre à une question nouvelle ou de répondre de façon nouvelle à une question récurrente, et l'innovation vue comme un objectif stratégique. Suscitant alors des interrogations : "On n'a pas toujours l'impression que ce besoin d'innovation soit complètement issu du territoire sur lequel elle est mise en œuvre... comment se fait alors la territorialisation de l'innovation ?"<sup>13</sup> ou comment mettre en synergie une ambition stratégique d'innovation et des besoins des territoires. Cette question, qui apparaît essentielle dans la mise en œuvre des programmes d'intervention visant à appuyer l'innovation, reste ouverte.

L'institutionnalisation de l'innovation et, par là, sa normalisation, est antinomique avec la nature même de l'innovation "hors des normes", hors de ce qui est établi et qui exige réactivité et souplesse. Ainsi, ce constat pose la question de la capacité qu'ont les institutions à soutenir l'innovation en tant que telle, via des programmes aux critères d'éligibilité classiques.



### Agriculture et développement local

Le projet de recherche TERAGRI s'intéresse à l'inscription de l'agriculture dans les dispositifs de développement territoriaux, s'appuyant sur l'exemple des Pays. Une question à laquelle cherche à répondre le projet est : qui sont les agriculteurs qui s'impliquent dans le dispositif Pays ? En effet, le monde agricole semble adopter différentes postures face au dispositif. Certains l'investissent comme une instance supplémentaire de pouvoir local ; d'autres le désinvestissent sur un mode militant, jugeant que ce n'est pas là que se jouent véritablement les questions agricoles ; d'autres, enfin, se reconnaissent dans ces dispositifs territoriaux et les investissent comme des lieux où mettre en débat une conception de l'agriculture qu'ils ne sont pas en position de pouvoir porter dans les instances professionnelles, le Pays devient alors pour ces derniers une scène centrale.

D'après l'intervention d'Eric Doidy<sup>8</sup>.

### La question du débat :

L'inscription de l'agriculture dans les dispositifs "Pays" peut être observée via l'intégration de la thématique dans les axes d'intervention prévus par le dispositif dans son contrat. Cependant, la nouvelle génération de contrat de Pays témoigne parfois de la disparition totale de la thématique dans les axes et fiches-actions : l'agriculture est alors ressentie comme "impermeable", difficilement intégrable dans un dispositif territorial et non sectoriel. Cela pose la question de la capacité des agricultures, au-delà de celle de l'agriculture comme secteur d'activité, à s'intégrer dans des dispositifs de développement territoriaux intersectoriels et fonctionnant sur le mode projet.







## Pour aller plus loin...



- **Alter, N.**, 2001. *L'innovation ordinaire*. Presses Universitaires de France, 278p.
- **Boschma, R.**, 2009, Evolutionary economic geography and its implications for regional innovation policy, Papers in *Evolutionary Economic Geography*, 9(12).
- **Fache, J.** (coord), 2006. Technopôles : un concept dépassé ? Presses Universitaires de Rennes, *Norois*, 200, 104p.
- **Fache, J.**, 2009. *Acentralité spatiale : de la centralité théorique au projet territorial*. Editions Universitaires Européennes, 291p.
- **Fagerberg, J. ; Mowery, D-C. ; Nelson, R-R.**, 2005. The Oxford Handbook of Innovation. Oxford University Press, 656p.
- **Feldman, M.**, 1994. *The Geography of Innovation, Economics of Science, Technology and Innovation*. Kluwer Academic Publishers, Dordrecht, Boston, London, 155 p.
- **Florida, R.**, 2002. *The rise of the creative class. And how it's transforming Work, Leisure and everyday Life*. Basic Books, New York, 404p.
- **Gambardella, A. ; Malerba, F.**, 1999. *The organization of economic innovation in Europe*. Cambridge University Press, 396p.
- **Maillat, D.**, 1995. Milieux innovateurs et dynamique territoriale. In Rallet, A. ; Torre, A. (dir). *Economie industrielle et économie spatiale*. Economica, pp.211-231.
- **Nooteboom, B.**, 2000. *Learning and Innovation in Organizations and Economies*. Oxford University Press, 343p.
- **North, D. ; Smallbone, D.**, 2000. The Innovativeness and Growth of Rural SMEs during the 1990s. *Regional Studies*, 34(2), pp.145-157.
- **OCDE**, 1997, *Manuel d'Oslo, Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation technologique*. Edition OCDE, 103 p.
- **Rama, R.**, 2007. *Handbook of Innovation in the food industry and drink*. The Haworth Press, 421p.
- **Schumpeter, J.**, 1942. *Capitalisme, socialisme et démocratie*. Edition Payot, 344p.





## Journée organisée par l'INRA dans le cadre du programme Pour et Sur le Développement Régional

### Avec la contribution de :

Jacques Fache, professeur de géographie, Université d'Angers <i>Innovation et nouvelles territorialités : quel développement pour les régions ?</i>	1
Emmanuel Lavier, responsable du projet Objectif Sol, GEDA de la Tille <i>Expérimenter et développer les techniques de semis sous couvert</i>	2
Gérard Duc, chercheur INRA-LEG, Marie-Sophie Petit, chargée de mission Chambre d'Agriculture de Bourgogne <i>Les protéagineux: de la sélection variétale aux Systèmes de Culture Innovants - projet PROFILE</i>	3
Delphine Gallaud, enseignant-chercheur Agrosup Dijon-CESAER, Michel Martin, ingénieur de recherche, CESAER <i>Quelles voies d'innovation dans les filières AOC? L'exemple de la filière Crémant de Bourgogne - projet INNOVFIL</i>	4
Hubert Joby, directeur de l'association Autun Morvan Développement Formation (AMDF) <i>Appuyer un besoin en formation à l'échelle d'un Pays</i>	5
Pierre-Antoine Morand, chargé de mission, DRAAF de Bourgogne <i>Le dispositif européen LEADER: quelles innovations institutionnelles pour les territoires ruraux?</i>	6
Corinne Tanguy, enseignant-chercheur Agrosup Dijon-CESAER, Sophie Reboud, directrice de recherche, Groupe ESC Dijon <i>Comment définir l'innovation?</i>	7
Eric Doidy, chercheur INRA SAD LISTO <i>L'inscription de la profession agricole dans de nouvelles échelles de décision: les territoires - projet TERAGRI</i>	8
Jean François Ravault, président du syndicat AOC Bœuf de Charolles <i>La construction de l'AOC Bœuf de Charolles</i>	9
Marielle Berriet Sollic, professeur d'économie, Agrosup Dijon-CESAER <i>Les innovations institutionnelles - projet REGIAB</i>	10
Xavier Antoine, animateur de l'association de la Plaine du Saulce <i>L'innovation comme moteur, voire impératif, pour le développement durable</i>	11
Bruno Lemery, professeur de sociologie, Agrosup Dijon	12
<b>Et pour l'animation :</b>	
Hélène Toussaint, chargée de mission, Alterre Bourgogne,	13
Denis Lepicier, ingénieur en charge de la cellule des études, Agrosup Dijon	
Francis Aubert, professeur d'économie, Agrosup Dijon	14



Dans l'esprit du programme PSDR, copiloté par les sphères de la recherche (INRA) et du développement régional (Conseil Régional de Bourgogne), la journée a été introduite par **Géraldine Harly**, Directrice Générale Adjointe et Directrice de la Recherche au Conseil Régional de Bourgogne, peignant une Bourgogne innovante en bien des domaines.

La fin de journée a reçu l'intervention de **Jacques Rebillard**, Vice Président du Conseil Régional de Bourgogne en charge de l'Agriculture, la Forêt et le Développement Rural, sur l'innovation comme stratégie de réponse aux nouveaux défis posés à l'agriculture. **Jacques Caneill**, Président du centre INRA de Dijon, a conclu sur les perspectives qu'offraient les débats de la journée.

*Le programme Pour et Sur le Développement Régional 2007-2011 Bourgogne est financé par l'INRA et le Conseil Régional.*



### Pour citer ce document:

*Compte-rendu de la journée "Les Chemins de l'innovation" du 18 février 2011, séminaire de réflexion s'inscrivant dans le cadre du programme Pour et Sur le Développement Régional en Bourgogne, Dijon, 2011.*

Directeur de publication : Jacques Caneill

Rédacteur : Bénédicte Faivre, en collaboration avec Sandrine Petit

Crédit photos : page 1, Sandrine Petit ; pages suivantes, Martine Mignote

Conception : Martine Mignote

Impression : ICO - Dijon

